

**DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMSP-04-24

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Convention de formation avec ASSFORPT (Syndicat Force Ouvrière) pour la formation des représentants du personnel des CST/FSSCT

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la nécessité de former les représentants du Comité Social Territorial (CST) et de la Formation Spécialisée en Matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de travail (FSSCT) prévu par le décret 2021-571 du 10 mai 2021.

VU la proposition de l'Association de formation de la Fonction Publique Territoriale (ASSFORPT), dont l'objet est de former les représentants du personnel des CST/FSSCT ;

CONSIDERANT que la l'Association ASSFORPT dispensera une formation pour objectif d'initier les intéressés aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ;

CONSIDERANT que la l'Association propose la signature d'un devis pour 2 jours de formation pour 10 stagiaires dont les dates restent à définir avec des conditions définies au 27 mars 2023 ;

D E C I D E

ARTICLE 1 : De signer la convention de formation à valeur de devis avec l'Association de formation de la Fonction Publique Territoriale (ASSFORPT) pour une formation destinée aux représentants du Comité Social Territorial (CST) et de la Formation Spécialisée en Matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSCT).

ARTICLE 2 : Le montant de la formation est de 350 € par participant soit 7000 € pour un groupe de 10 personnes pour 2 jours.

ARTICLE 5 : La dépense correspondante sera inscrite au Budget Communal.

ARTICLE 6 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 7 : Ampliation sera adressée à :

- Madame le Receveur Municipal de SISTERON
- Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence
- L'Association ASSFORPT

Fait à Sisteron, le 03 avril 2023

Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU